



Source Inrap - actualités

Le village lorrain par Philippe Sornette

Il est généralement convenu que le modèle du village-rue est arrivé en Lorraine « tout fait », et n’a subi que quelques modifications mineures depuis le XIII^e siècle, en provenance possible du nord de la France.

Jean-Yves Chauvet balance son sentiment (1) :

« La pratique de la conduite collective du troupeau n’étant apparemment survenue qu’au XIII^e siècle, il est permis de supposer que le finage pouvait être organisé auparavant de toute autre manière qu’il ne l’est aujourd’hui et que l’habitat pouvait se présenter différemment, en manifestant, peut-être, une plus grande dispersion. »

La question de l’origine se pose alors avec d’autant plus d’insistance...

Et puisque les documents écrits font défaut, tournons-nous vers l’archéologie.

Les fouilles lorraines (2) démontrent le maintien d’un habitat rural dispersé, les bâtiments d’habitation et d’exploitation étant placés au centre de leurs terres. Fin VIII^e - début IX^e siècle commence à apparaître un habitat groupé, constitué de 8 à 10 unités indépendantes, organisées ou dispersées. Ce noyau villageois est toujours établi le long d’un axe de circulation, souvent autour d’un puits collectif.

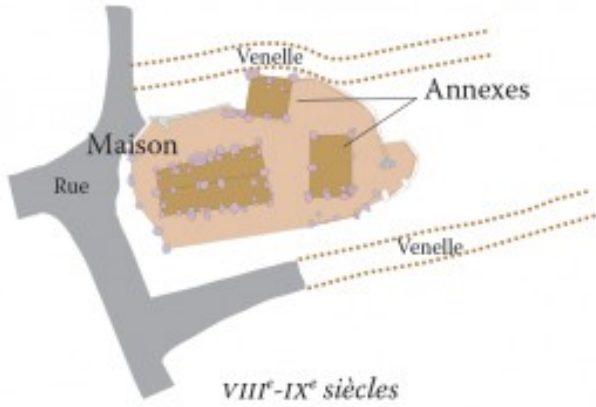
A la toute fin du IX^e siècle et dans la stricte continuité de l’occupation précédente, le village s’organise : les bâtiments répondent aux besoins d’un système de polyculture et de pratiques agricoles collectives. Dès lors, le village répond à un réel modèle de planification et s’organise selon un schéma généralisé après la guerre de Trente Ans : le village-rue. Celui-ci sera désormais implanté au centre du ban communal, facilitant l’accès aux champs et réduisant au maximum les déplacements vers le territoire de production.

Les deux représentations ci-dessous illustrent parfaitement cette évolution du VII^e au XIII^e siècles : structuration progressive en champs laniérés, c’est-à-dire en propriétés en lanières très allongées démarrant de la maison-ferme pour aligner successivement le potager, puis le verger, puis les prés et les champs, tous alignés derrière la maison. Les maisons ainsi accolées constituant le village-rue, système global d’exploitation.

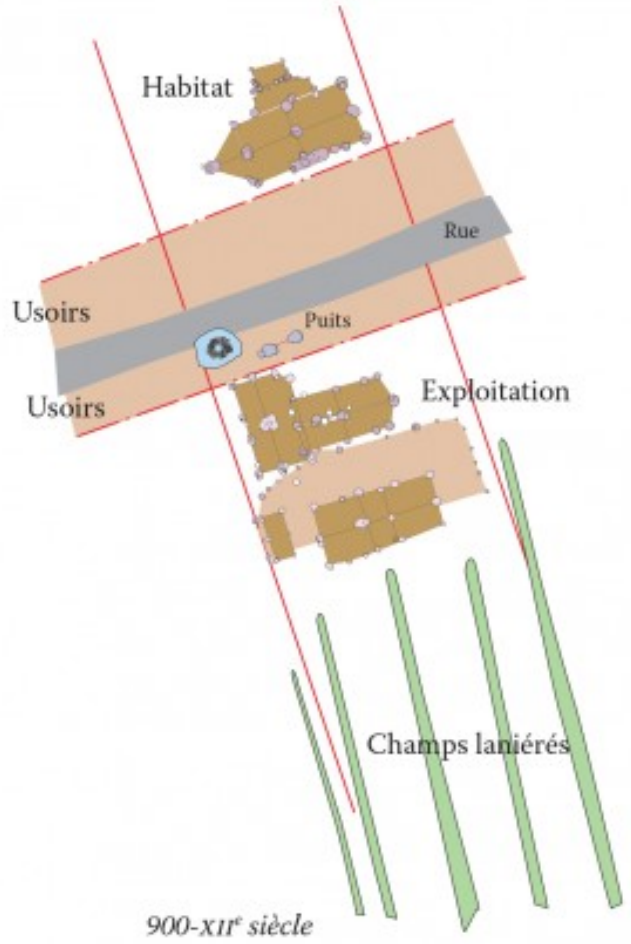
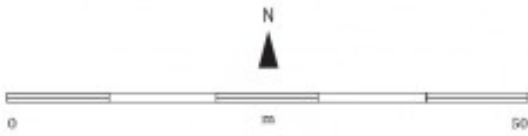
L’absence de clôture et de bâtiments en dehors du périmètre villageois défini constitue le second pivot de ce système d’exploitation collectif, en permettant la pratique alternée sur les mêmes terres de cultures, puis de vaine pâture : une fois les récoltes effectuées par chaque propriétaire de parcelles, l’ensemble de ces dernières devient d’usage collectif en étant intégralement dévolu aux troupeaux d’élevage des villageois. C’est la naissance de l’openfield lorrain.

Pour l’anecdote, nos parents, dans l’après-guerre et jusque dans les années 1960, ont encore connu le système de la vaine pâture sur les terres récoltées, issu de cette première organisation du IX^e siècle. Il n’a pas survécu à l’apparition de la clôture de fil de fer barbelé, et en 50 ans, il est tellement tombé dans l’oubli qu’il nous paraît archaïque.

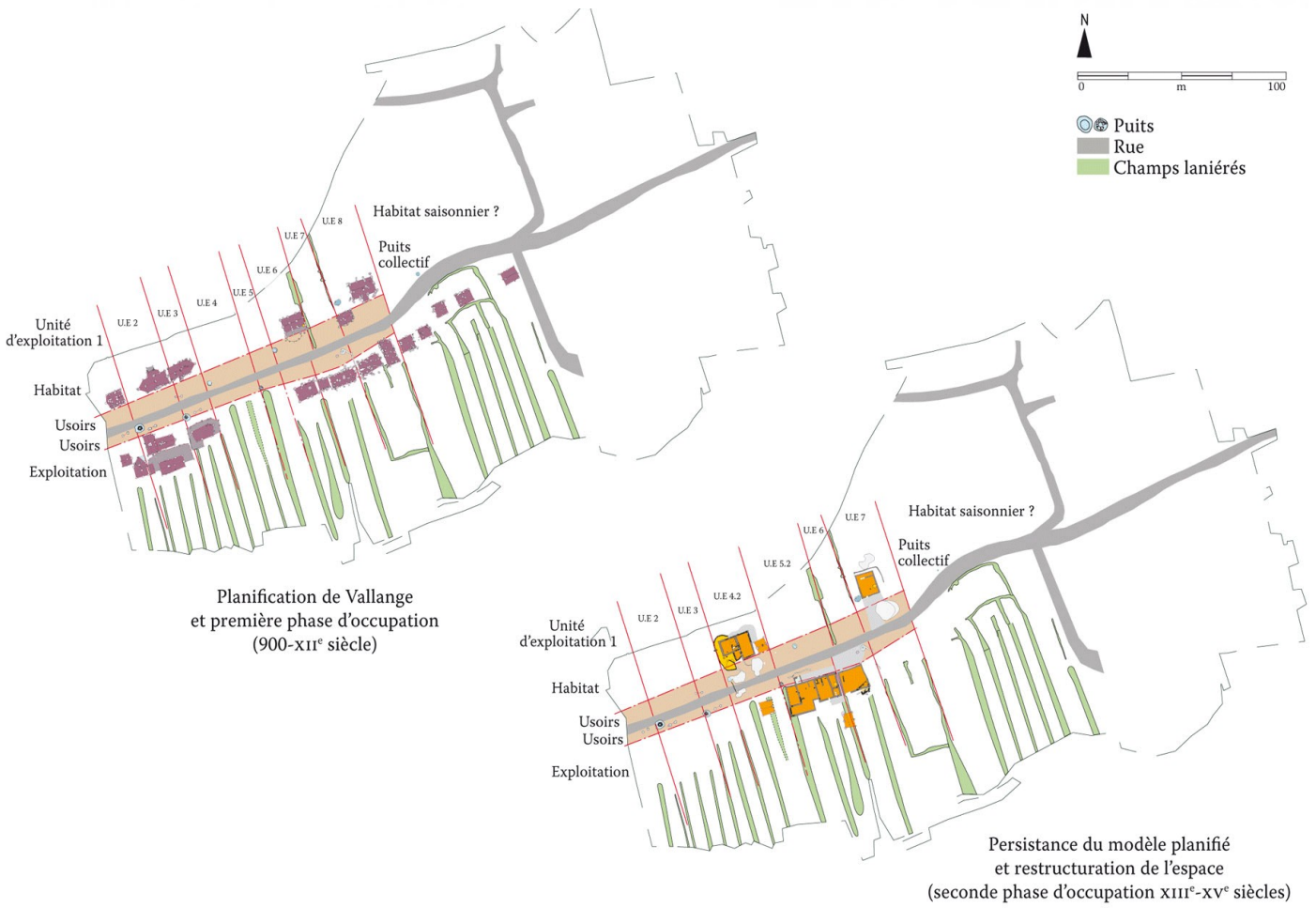
Le village Lorrain (suite)



VIII^e-IX^e siècles

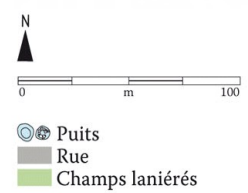


900-11^e siècle



Planification de Vallage et première phase d'occupation (900-11^e siècle)

Persistance du modèle planifié et restructuration de l'espace (seconde phase d'occupation 11^e-15^e siècles)



Le village Lorrain (suite et fin)

Pour revenir à l'évolution de nos villages, après les multiples conflits, épidémies, disettes et famines, les seigneurs dépourvus de tout revenu par le dépeuplement de leurs terres, invitèrent inmanquablement les colons potentiels à s'y installer, les attirant par des conditions favorables : puits collectifs, structure fonctionnelle du nouvel habitat groupé, franchise de toutes corvées et redevances, etc. .

Nos villages actuels, aux larges usoirs, aux maisons blocs où se regroupent habitat et unités de production (grange, étable, écurie, porcherie, clapier), aux maisons de pierre mitoyennes, sont véritablement issus de la recolonisation après la guerre de Trente Ans, véritable cataclysme démographique dont des dizaines de localités ne se sont jamais relevées. Et dont certaines ont mis plusieurs décennies à renaître de leurs cendres.

Au vu de ces différentes étapes et de l'évolution qui s'en est suivie, nous sommes fort loin d'un système transposé, importé « tout fait » du nord de la France. Ce qui n'est absolument pas contraire à de possibles influences.

(1) Jean-Yves Chauvet, *Vivre la maison lorraine*, Editions Jaher, Paris, 1981, in 4° de 203 pages.

(2) Franck Gérard, *Le village lorrain du Moyen Âge à nos jours. Architecture et organisation spatiale des maisons*, in *Archéopages Archéologie et société*, n° 40 | avril-juillet 2014 .

Actualité du Codev

Participation du Codev aux journées de la CNCND

Philippe Sornette et Jean-Michel Clerget ont participé le 21 juin par visioconférence aux travaux de la Coordination Nationale des Conseils de Développement durant laquelle ils ont présenté les actions menées par notre Codev de 2016 à 2018 pour convaincre les collectivités locales de l'intérêt d'une reconnaissance en Réserve de Biosphère Unesco.

Expérimentation du travail présentiel / distanciel

Le recours au travail par visioconférence peut parfois rebuter. Il présente toutefois l'avantage d'éviter à certains participants des déplacements coûteux en temps et émetteurs de Gaz à Effet de Serre. C'est pourquoi le Codev souhaite promouvoir le maillage du territoire avec de petites salles de réunion équipées d'un matériel de visioconférence adapté. A titre d'essai, le bureau du Codev s'est réuni pour la première fois dans la salle de visioconférence de la Pépinière d'Entreprise qui accueillait 5 membres quand 4 autres membres ont pu se joindre à la réunion depuis leur domicile. Expérience réussie !

Base de donnée et santé des associations

Missionné par le PETR et les Comcoms, le Codev a pu accueillir début juin Corine Couturier afin d'entamer une mission de mise à jour des coordonnées des associations du territoire et s'enquérir de leur état de santé. Nous souhaitons la bienvenue à Corine qui restera parmi nous pour quelques mois.

La vélorution est en piste ! Par Philippe Schiesser

Traditionnellement cantonné à une activité de loisirs (plus ou moins sportive, suivant les âges et les dénivelés) ou plus rarement de déplacements domicile-travail (pour les très militants), le vélo entame une véritable révolution d'usage, dopé par la technologie (l'offre de vélo à assistance électrique -VAE- devient majeure et relativement accessible et permet d'arriver sans effort sur le lieu de travail), les infrastructures (pistes et bandes cyclables, parkings dédiés, arceaux...), les services (on peut louer pour quelques euros un VAE, des ateliers de réparation – mobiles ou coopératifs – se font jour...), les aides des collectivités ou de l'État voire... le climat ! (un paradoxe : le vélo est un des moyens de déplacement les plus faiblement émetteurs de gaz à effet de serre... mais notre pays ayant désormais le climat de la Bourgogne – suite et début du changement climatique à l'œuvre au niveau mondial, la pratique du vélo peut y être plus fréquente, tout au long de l'année).



Crédit photo Impala photographie

Nous souhaitons en tout cas réaffirmer ici notre soutien à la politique vélo de toutes les collectivités du territoire, qui nous semble participer de l'atteinte des objectifs de développement durable définis par les Nations-Unies, et parfaitement en cohérence avec le projet de réserve de Biosphère Unesco. Ceci passe notamment par la résorption de tous les points noirs ne permettant pas la pratique sécurisée du vélo et que nous avons notamment répertoriés essentiellement sur le territoire de la Ville de Sarrebourg (toutes les pistes cyclables s'arrêtent après... l'arrivée dans la ville !).

Nous avons échangé avec Thibaut Reitzer, chargé de mission mobilité à la CCSMS. Il nous a présenté les principales actions en faveur du vélo réalisées sur le territoire de la CC Sarrebourg Moselle Sud.

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud s'engage pour faciliter les déplacements à vélo !

L'intercommunalité agit depuis plusieurs années en faveur de la mobilité durable. Aujourd'hui elle renforce son action sur la pratique cyclable. Dotée d'un réseau de plus de 120 km de pistes cyclables, la CCSMS souhaite favoriser et encourager les déplacements à vélo au quotidien.

Le plan vélo

Depuis 2019, la Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet « Vélos et territoire » de l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour son programme ambitieux développant l'usage du vélo au quotidien. Dans ce cadre, la CCSMS se dote d'un Plan Vélo, une étude ayant pour but de réaliser un état des lieux du réseau et de déterminer les axes à aménager pour permettre une pratique du vélo en toute sécurité.

Les axes en question doivent répondre à plusieurs problématiques :

- Être raccordé au réseau existant : pour proposer des aménagements continus ;
- Être sécurisés et confortables ;
- Desservir des « pôles générateurs de déplacements » à savoir :
 - Zones d'emploi ou d'études : zones commerciales ou industrielles, collèges, lycées et écoles
 - Zones de chalandises : centre-ville, centre-bourg
 - Lieux de vie : zones d'habitation, complexes sportifs, culturels, administratifs...

Le schéma est coconstruit avec les usagers du vélo : une réunion de travail s'est tenue le 17 mai dernier avec plusieurs associations cyclistes du territoire. Une enquête en ligne est en cours pour solliciter l'avis du grand public.

L'enquête grand public

Une enquête à destination du grand public est en cours jusqu'au 15 juillet via un questionnaire en ligne et un outil cartographique.

La vélorution est en piste ! (suite et fin)

L'enquête se déroule en deux étapes ;

- Répondre à **un questionnaire en ligne** : pour connaître les habitudes actuelles et souhaitées et les freins à la pratique.
- Identifier les zones à desservir, les zones dangereuses, les services à implanter à l'aide d'un **outil cartographique**.



Communauté de Communes
Sarrebouurg
Moselle Sud

Partenaires
SARREBOURG
MOSELLE
SUD

L'enquête est ouverte à tous ! Que vous soyez cyclistes ou non : votre avis intéresse votre collectivité ! Les résultats de l'étude et de l'enquête seront rendus publics en septembre !

Pour y répondre, rendez vous sur le site internet de la CCSMS :

<https://www.cc-sms.fr/plan-velo/>



Les équipements : bornes de réparation

Plusieurs bornes de réparations vélo ont été installées sur le territoire. Elles permettent aux cyclistes de circuler plus sereinement : les bornes sont équipées pour réparer la plupart des pannes courantes grâce à une large palette d'outils (tournevis adaptés, clés, démonte-pneus) et une pompe intégrée. Elles se situent le long des pistes cyclables ou à proximité de points d'intérêts :

- Gare de Sarrebouurg
- Gare de Réding
- Port de Mittersheim
- Pont-Canal de la Forge à Hesse
- Port du Houillon
- A Vasperviller, au niveau de l'ancien office de Tourisme.

Deux bornes supplémentaires seront installées prochainement !

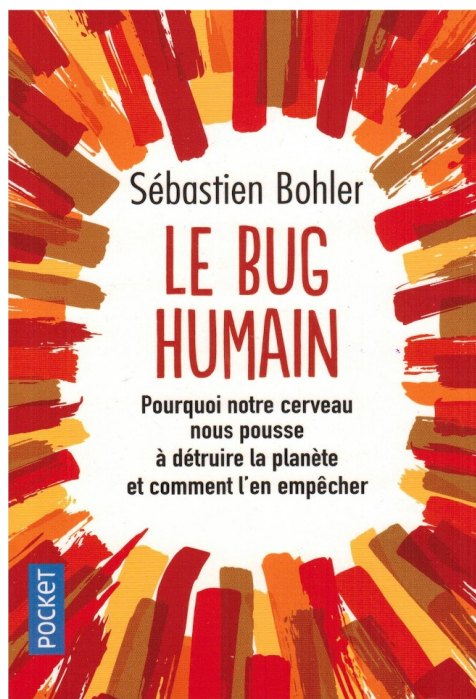
La mobilité cyclable en 2021 en quelques chiffres :

- 120 km d'aménagement cyclable
- 100 écoliers formés au Savoir Rouler à Vélo *
- 200 écoliers et collégiens formés à la réparation vélo
- 8 Bornes de réparation
- 2 Services de location de vélo à assistance électrique
- 1 garage vélo sécurisé en Gare de Sarrebouurg

* Formation de 10 à 15h dédiée aux élèves de CM1/CM2 pour l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie et en sécurité.

Conseils de lecture...

Ce valet tyrannique : du cerveau... à l'intime !



L'expérience nous apprend que notre cerveau nous joue des tours, nous imposant parfois des réactions regrettées dans l'instant, qu'il n'est pas toujours ce docile animal domestique dont nous rêvions.

Vous ne faites pas le lien entre l'enfant à la cueillette qui se goinfre de framboises et l'avenir de notre planète ! Apprenez pourquoi lui suggérer d'en garder aussi pour le soir en les plaçant soigneusement dans un panier.

Vous désirez connaître les ressorts profonds qui nous dirigent, les décortiquer, les analyser, les utiliser pour mieux comprendre nos actes, nos dérives alimentaires, sexuelles, sociales, environnementales ?

Ce petit ouvrage de poche se lit aisément, sa rigueur méthodologique s'accompagne d'une grande légèreté et d'une étonnante simplicité d'écriture.

Vous en ressortirez plus intelligent ! Plus compétent aussi !

Et peut-être passerez-vous plus aisément de la conviction et l'intention... à l'acte !

Vous aurez ainsi appris à duper ce puissant manipulateur domestique. En toute conscience.

La métropolisation est une tendance lourde de nos sociétés. Ce phénomène de concentration de la production de richesses dans de très grandes agglomérations a gagné la France au cours des dernières décennies.

Le livre de Pierre Vermeren alerte sur les retombées négatives de cette évolution pour les territoires ruraux et les banlieues. En effet, cette métropolisation a conduit à une éviction des classes moyennes et populaires des métropoles, renvoyées dans une « France périphérique » appauvrie. La crise des Gilets jaunes a mis en lumière les dommages démocratiques de cette partition sociale et territoriale. Encore faut-il leur ajouter les dégâts écologiques causés par le béton-roi, la démultiplication des infrastructures nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement des métropoles et l'usage massif de l'automobile imposé à leur périphérie.

La pandémie de la Covid vient de démontrer la fragilité des métropoles dont les populations ont fui le triste confinement, parfois de manière définitive. Il n'est que temps de remettre en chantier une vision plus équilibrée de l'aménagement du territoire au profit de nos campagnes.

PIERRE VERMEREN

L'IMPASSE DE LA MÉTROPOLISATION

